



FONDATION MAROCAINE DE L'ÉDUCATION POUR L'EMPLOI
EFE-MAROC

CAHIER DES CHARGES

Consultation pour la fourniture de biens, de services ou de prestations de formation

Document type — Modèle standard de consultation

Référence de la consultation : [AO-EFE-Ach-02/2026]

Intitulé : Prestations de transport de personnes et location de véhicules — Convention-cadre annuelle

Date limite de remise des offres : [15/09/2026 — 10:00]

Consultation transversale – Référencement applicable à l'ensemble des projets de la Fondation

Sommaire

Sommaire	2
1. Présentation de l'organisme et objet de la consultation	4
1.1 Présentation d'EFE-Maroc	4
1.2 Objet de la consultation	4
1.3 Cadre de financement	4
2. Cadre réglementaire et principes de la consultation	5
2.1 Principes directeurs	5
2.2 Conditions d'éligibilité des soumissionnaires	5
2.3 Vérification des soumissionnaires	5
3. Modalités de soumission des offres	6
3.1 Composition du dossier de candidature	6
3.2 Modalités et délai de remise	6
3.3 Frais de soumission	7
4. Évaluation des offres et attribution	8
4.1 Processus d'évaluation	8
4.2 Critères d'évaluation	8
4.3 Négociation et attribution	8
4.4 Droit de ne pas donner suite	8
5. Spécifications du besoin	9
5.1 Contexte et justification du besoin	9
5.2 Objectifs de la prestation	9
5.3 Description détaillée des prestations attendues	9
5.4 Livrables et calendrier	10
5.5 Profil et qualifications requis	10
5.6 Moyens mis à disposition par EFE-Maroc	10
5.7 Modalités de suivi et de contrôle qualité	10
5.8 Conditions tarifaires	11
6. Conditions contractuelles et financières	12
6.1 Contractualisation	12
6.2 Prix et facturation	12
6.3 Modalités de paiement	12
6.4 Pénalités et résiliation	12
6.5 Assurances et responsabilité	12
7. Obligations d'intégrité, de conformité et de sauvegarde	13
7.1 Anti-fraude, anti-corruption et conflits d'intérêts	13
7.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	13
7.3 Sauvegarde des bénéficiaires (Safeguarding / PSEA)	13
7.4 Confidentialité et protection des données	13
7.5 Propriété intellectuelle	13
7.6 Visibilité et communication	13
7.7 Droit d'audit	13

8. Réclamations et règlement des litiges.....	14
8.1 Réclamations relatives à la consultation	14
8.2 Signalement de manquements	14
8.3 Droit applicable et juridiction	14
Annexe 1 — Grille d'évaluation des offres	15
Annexe 2 — Bordereau des prix.....	16
Annexe 3 — Déclaration sur l'honneur d'éligibilité et d'intégrité	17
Annexe 4 — Engagement de confidentialité et de sauvegarde	18

1. Présentation de l'organisme et objet de la consultation

1.1 Présentation d'EFE-Maroc

Fondée en 2008, la Fondation Marocaine de l'Éducation pour l'Emploi (EFE-Maroc) est une association de droit marocain, reconnue d'utilité publique, offrant aux jeunes chercheurs d'emploi les compétences et les opportunités nécessaires pour une insertion réussie sur le marché du travail. EFE-Maroc propose des formations en compétences techniques, commerciales et comportementales parmi les plus demandées sur le marché du travail marocain et offre à ses lauréats des opportunités d'embauche dans les secteurs créateurs d'emplois, dont l'offshoring, les technologies de la communication, l'automobile, l'aéronautique, l'agrobusiness, la vente, le tourisme et la bancassurance.

Depuis sa création, EFE-Maroc a formé plus de 90 000 jeunes à travers le Maroc et inséré 84 % des lauréats de ses programmes de Formation-Insertion, en partenariat avec plus de 500 employeurs. EFE-Maroc est affiliée à Education For Employment (EFE), réseau leader de l'employabilité des jeunes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, présent également en Algérie, en Tunisie, en Égypte, en Arabie Saoudite, au Yémen, aux Émirats Arabes Unis, en Palestine, en Jordanie et au Liban.

Ses activités sont financées par des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, parmi lesquels des fondations privées, des agences de coopération bilatérale et des institutions multilatérales. À ce titre, la Fondation applique des standards exigeants en matière de gouvernance, de transparence financière, de passation des marchés, d'intégrité et de sauvegarde des bénéficiaires, dont découlent les exigences du présent cahier des charges.

1.2 Objet de la consultation

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de la consultation lancée par EFE-Maroc en vue de la sélection d'un prestataire ou fournisseur pour :

Le référencement d'un ou de plusieurs prestataires spécialisés dans le transport de personnes et la location de véhicules, dans le cadre d'une convention-cadre d'une durée de douze (12) mois, couvrant les déplacements liés aux activités, événements, formations, missions et projets de la Fondation sur l'ensemble du territoire national.

La nature détaillée du besoin, les prestations attendues et les livrables sont décrits en section 5 du présent document.

1.3 Cadre de financement

Les prestations objet de la présente consultation sont destinées à l'ensemble des activités et projets d'EFE-Maroc, quelle qu'en soit la source de financement. La ou les convention(s)-cadre(s) conclue(s) à l'issue de la consultation constitue un référentiel d'achat commun à tous les projets de la Fondation, en cours ou à venir pendant sa durée de validité.

Chaque bon de commande précise, le cas échéant, le projet et le bailleur de fonds sur lesquels la prestation est imputée. Le prestataire retenu est tenu de respecter, outre les dispositions du présent cahier des charges, les règles applicables au financement concerné, telles que portées à sa connaissance par EFE-Maroc au plus tard lors de l'émission du Bon de Commande, notamment en matière d'éligibilité, de nationalité et d'origine, de visibilité, d'audit et de conservation des pièces.

Dans l'hypothèse où les règles d'un bailleur seraient incompatibles avec le référencement d'un prestataire pour un projet donné, EFE-Maroc se réserve le droit de ne pas émettre de Bon de Commande sur ce projet, sans que le prestataire puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

2. Cadre réglementaire et principes de la consultation

2.1 Principes directeurs

La présente consultation est conduite conformément aux procédures d'achat d'EFE-Maroc et aux exigences des bailleurs de fonds. Elle obéit aux principes suivants :

- liberté d'accès à la commande et égalité de traitement des soumissionnaires ;
- transparence des procédures et objectivité des critères de sélection ;
- non-discrimination entre soumissionnaires ;
- recherche du meilleur rapport qualité/prix (« value for money ») ;
- traçabilité et documentation de l'ensemble du processus de sélection ;
- confidentialité du contenu des offres.

2.2 Conditions d'éligibilité des soumissionnaires

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales qui remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. être légalement constituées et en règle au regard de leurs obligations légales, fiscales et sociales ;
2. disposer de la capacité juridique, technique et financière nécessaire à l'exécution du marché ;
3. ne pas être en situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou de procédure collective ;
4. ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale ;
5. ne figurer sur aucune liste de sanctions internationales (Nations Unies, Union Européenne, et le cas échéant OFAC) ;
6. ne pas se trouver en situation de conflit d'intérêts au regard de la présente consultation ;
7. ne pas avoir fait l'objet d'une résiliation pour faute d'un marché antérieur avec EFE-Maroc.

Le cas échéant, les règles de nationalité et d'origine ou toutes autres règles imposées par le bailleur de fonds s'appliquent en complément des conditions ci-dessus.

2.3 Vérification des soumissionnaires

EFE-Maroc peut procéder, préalablement à toute attribution, à la vérification des soumissionnaires et de leurs dirigeants effectifs par rapport aux principales listes de sanctions internationales. En soumettant une offre, le soumissionnaire consent expressément à cette vérification et accepte par défaut que toute correspondance positive entraîne l'exclusion de son offre sans justification requise.

3. Modalités de soumission des offres

3.1 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend obligatoirement les trois volets suivants, sous peine d'irrecevabilité :

A. Dossier administratif

- copie du registre de commerce ou statut juridique équivalent ;
- attestation d'identifiant commun de l'entreprise (ICE) et identifiant fiscal (IF) ;
- attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- attestation de régularité vis-à-vis de la CNSS en cours de validité ;
- relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du soumissionnaire ;
- le cas échéant, pouvoir habilitant le signataire de l'offre ;
- les déclarations sur l'honneur dûment signées (Annexes 3 et 4).

B. Offre technique

- présentation du soumissionnaire et de ses références pertinentes ;
- l'ensemble des éléments et pièces requis en section 5 « Spécifications du besoin », notamment au paragraphe 5.5 « Profil et qualifications requis ».

C. Offre financière

- bordereau des prix complété selon le modèle joint (Annexe 2), daté, signé et cacheté ;
- prix exprimés en dirhams marocains (MAD), hors taxes et toutes taxes comprises ;
- validité de l'offre : quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

3.2 Modalités et délai de remise

Élément	Modalité
Date limite de remise	[15/09/2026 à 10:00] — heure locale marocaine
Mode de soumission	Transmission électronique à l'adresse indiquée
Adresse de dépôt / courriel	procurement@efemaroc.org
Objet à mentionner	Référence de la consultation [AO-EFE-Ach-02/2026]
Langue des offres	Français [ou anglais si expressément autorisé]
Questions et demandes de clarification	Jusqu'au [07/09/2026] à l'adresse procurement@efemaroc.org

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'heure limites est déclarée irrecevable, sans exception. L'ouverture des offres reçues dans les délais est assurée par l'Office Manager/Procurement Manager, qui en consigne la réception et établit le tableau comparatif des offres — par compilation directe lorsque les offres sont reçues via un formulaire en ligne. L'analyse et l'évaluation des offres relèvent de la commission de sélection désignée par EFE-Maroc, sur la base de ce tableau comparatif.

Soumission par formulaire en ligne — règles applicables

Lorsque les offres sont recueillies au moyen d'un formulaire en ligne, les règles suivantes s'appliquent afin de garantir l'égalité de traitement et la traçabilité de la consultation :

- le formulaire est paramétré de telle sorte que les réponses ne soient consultables qu'à l'expiration du délai de remise des offres, l'accès en étant restreint à l'Office Manager/Procurement Manager jusqu'à l'ouverture ;
- l'horodatage automatique enregistré par le formulaire fait foi pour l'appréciation de la recevabilité des offres ;
- les pièces constitutives du dossier de candidature (dossier administratif, offre technique et offre financière) sont déposées en pièces jointes du formulaire ;
- l'export brut des réponses est archivé en l'état, daté, en complément du tableau comparatif établi à partir de celui-ci.

3.3 Frais de soumission

Les frais engagés par les soumissionnaires pour la préparation et la remise de leur offre restent intégralement à leur charge et ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement, quelle que soit l'issue de la consultation.

4. Évaluation des offres et attribution

4.1 Processus d'évaluation

L'évaluation est conduite par une commission de sélection en trois étapes successives :

1. **Vérification administrative** : contrôle de la complétude et de la conformité du dossier administratif et des conditions d'éligibilité. Toute offre non conforme est écartée.
2. **Évaluation technique** : notation des offres techniques recevables selon la grille de critères ci-dessous.
3. **Évaluation financière** : analyse des offres financières des seuls soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise.

4.2 Critères d'évaluation

La sélection s'opère sur la base du meilleur rapport qualité/prix, selon la pondération suivante :

Volet	Critère	Pondération
Technique	Conformité et qualité de la flotte proposée (diversité, capacité, âge, entretien, assurances)	[15] %
	Couverture géographique et délais de mise à disposition des véhicules	[15] %
	Qualité de service et réactivité (conditions de réservation et d'annulation, interlocuteur dédié, véhicule de remplacement)	[10] %
	Expérience et références pertinentes du soumissionnaire	[10] %
Sous-total technique		[50] %
Financier	Compétitivité de l'offre financière (panier type, Annexe 2)	[50] %
TOTAL		100 %

À adapter à chaque consultation

La pondération technique/financière indicative est de 50 % / 50 % s'agissant d'une prestation de service standardisée.

Elle peut être ajustée selon la nature du marché (une fourniture standardisée justifie un poids financier supérieur ; une prestation intellectuelle un poids technique supérieur), sous réserve de validation par la DAF et de conformité aux règles du bailleur.

Note technique minimale requise pour l'ouverture de l'offre financière : [35] points sur 50.

4.3 Négociation et attribution

EFE-Maroc se réserve le droit de demander des clarifications aux soumissionnaires, sans que cela puisse modifier la substance de leur offre. Une négociation peut être engagée avec le ou les soumissionnaires les mieux classés, notamment sur les aspects financiers, dans le respect de l'égalité de traitement.

L'attribution est prononcée conformément aux seuils de validation internes d'EFE-Maroc. Le soumissionnaire retenu est notifié par écrit. Les soumissionnaires non retenus sont informés de la décision.

4.4 Droit de ne pas donner suite

EFE-Maroc se réserve le droit d'annuler la consultation, de n'attribuer aucun marché, de relancer la procédure ou de réduire le périmètre du besoin, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

5. Spécifications du besoin

5.1 Contexte et justification du besoin

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de formation-insertion et de ses dispositifs d'accompagnement, EFE-Maroc organise de manière récurrente des déplacements sur l'ensemble du territoire national : transport de ses équipes, des participants aux formations, des invités, partenaires et intervenants, ainsi qu'acheminement de matériel et d'équipements à l'occasion d'événements, de caravanes de sensibilisation, de missions et de projets.

Afin de sécuriser ces prestations, d'en maîtriser les coûts et de garantir la réactivité nécessaire à ses activités, la Fondation souhaite constituer un référentiel de prestataires spécialisés dans le transport de personnes et la location de véhicules, dans le cadre d'une convention-cadre d'une durée de douze (12) mois. La présente consultation ne constitue pas un engagement sur un volume minimum de commandes.

5.2 Objectifs de la prestation

La consultation a pour objectif général de référencer un ou plusieurs prestataires en mesure d'assurer, à la demande, les prestations de transport de personnes et de location de véhicules nécessaires aux activités de la Fondation. Elle vise plus spécifiquement à :

- disposer d'une grille tarifaire ferme et détaillée, applicable pendant toute la durée de la convention-cadre ;
- garantir la sécurité et la conformité réglementaire des déplacements des équipes, des bénéficiaires et des partenaires ;
- couvrir l'ensemble des zones d'intervention de la Fondation, le cas échéant en retenant plusieurs prestataires complémentaires ;
- assurer une mise à disposition réactive des véhicules, y compris en soirée, le week-end et les jours fériés.

5.3 Description détaillée des prestations attendues

Les prestations attendues sont réparties en trois familles (lots). Le soumissionnaire peut présenter une offre pour une, plusieurs ou l'ensemble de ces familles, sur tout ou partie du territoire national.

Lot 1 — Transport de personnes avec chauffeur

- transport urbain ;
- transferts depuis et vers les aéroports ;
- transport des équipes d'EFE-Maroc ;
- transport des participants aux formations ;
- transport des invités, partenaires et intervenants ;
- mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur, à l'heure, à la demi-journée, à la journée ou pour plusieurs jours.

Lot 2 — Location de véhicules

- véhicules citadins ;
- minibus (8 à 17 places) ;
- bus (18 places et plus) ;
- location avec ou sans chauffeur, selon les autorisations dont dispose le prestataire.

Lot 3 — Prestations spécifiques

- caravane mobile pour événements de sensibilisation ou activités itinérantes ;
- navettes pour événements ;
- transport de matériel et d'équipements.

Les prestations peuvent être commandées à l'heure, à la demi-journée, à la journée, pour plusieurs jours ou au kilomètre, y compris en soirée, le week-end et les jours fériés. Chaque prestation fait l'objet d'un Bon de Commande émis par EFE-Maroc, précisant la nature de la prestation, le lieu et les dates d'exécution, les effectifs à transporter ainsi que toute autre information nécessaire à sa bonne réalisation, conformément aux conditions de la convention-cadre.

Le soumissionnaire précise dans son offre les villes et régions dans lesquelles il est en mesure d'assurer ses prestations. L'évaluation des offres est conduite par famille de prestations et, le cas échéant, par zone géographique : un soumissionnaire peut ainsi être retenu sur un périmètre partiel, et la Fondation se réserve le droit de conclure des conventions-cadres avec plusieurs prestataires complémentaires, selon les catégories de prestations proposées et les besoins de ses projets.

5.4 Livrables et calendrier

S'agissant de prestations de services commandées à la demande, la consultation ne comporte pas de livrables au sens documentaire : chaque Bon de Commande précise les prestations attendues ainsi que leurs dates et lieux d'exécution. La bonne exécution de chaque prestation est constatée par EFE-Maroc préalablement à la facturation.

Durée d'exécution prévisionnelle : douze (12) mois à compter de la signature de la convention-cadre.

Lieux d'exécution : ensemble du territoire national, selon les Bons de Commande émis par la Fondation.

5.5 Profil et qualifications requis

Le soumissionnaire satisfait aux exigences minimales suivantes, qui conditionnent la recevabilité de son offre :

- disposer des autorisations et agréments requis par la réglementation marocaine pour le transport de personnes et, le cas échéant, pour la location de véhicules ;
- exploiter une flotte assurée (responsabilité civile et assurance couvrant les passagers), dont les visites techniques sont à jour et dont l'âge n'excède pas [8] ans ;
- employer des chauffeurs titulaires du permis de conduire adapté à chaque catégorie de véhicule, expérimentés et en règle au regard de la législation du travail.

Le soumissionnaire communique en outre dans son offre technique :

- la présentation de l'entreprise et ses références de prestations similaires ;
- les villes et régions couvertes ;
- la liste et les caractéristiques de la flotte disponible (type, capacité, année de mise en circulation) ;
- les délais de mise à disposition des véhicules ;
- les conditions de réservation et d'annulation ;
- les attestations d'assurance couvrant les véhicules et les passagers ;
- l'organisation proposée pour l'exécution et le suivi des prestations (interlocuteur dédié, gestion des imprévus et des remplacements de véhicules).

5.6 Moyens mis à disposition par EFE-Maroc

Néant. Le prestataire mobilise l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution des prestations.

5.7 Modalités de suivi et de contrôle qualité

Le suivi de la convention-cadre et le contrôle de la qualité des prestations reposent sur les modalités suivantes :

- désignation par le prestataire d'un interlocuteur dédié, joignable pendant les périodes d'exécution des prestations ;
- confirmation de chaque Bon de Commande dans un délai maximal de [24] heures et mise à disposition des véhicules dans un délai maximal de [48] heures, sauf urgence convenue d'un commun accord ;
- ponctualité, propreté et bon état de fonctionnement des véhicules ; remplacement du véhicule dans les meilleurs délais en cas de panne ou d'indisponibilité, sans surcoût pour la Fondation ;
- respect par les chauffeurs, lorsqu'ils sont en contact avec les bénéficiaires, du code de conduite et des engagements de sauvegarde visés au chapitre 7 ;
- évaluation périodique des prestations par EFE-Maroc ; les non-conformités constatées sont notifiées au prestataire et peuvent donner lieu à l'application des mesures prévues au paragraphe 6.4.

5.8 Conditions tarifaires

Les prix proposés sont fermes et valables pendant toute la durée de la convention-cadre, soit douze (12) mois, sauf disposition contraire du contrat. Le soumissionnaire complète le bordereau des prix figurant en Annexe 2, qui recense les prestations types servant de référence à l'émission des Bons de Commande ; il y joint, le cas échéant, sa grille tarifaire complète pour les prestations non listées.

Le soumissionnaire précise en outre les éventuels frais complémentaires (heures d'attente, péages, stationnement, majorations de soirée, de week-end ou de jour férié, etc.) ainsi que les remises ou conditions particulières consenties à la Fondation. Les frais non expressément mentionnés dans l'offre sont réputés inclus dans les prix unitaires.

6. Conditions contractuelles et financières

6.1 Contractualisation

L'attribution donne lieu à la signature d'un contrat ou d'une convention entre EFE-Maroc et le prestataire retenu, complété par un bon de commande. Aucune prestation ne peut débuter avant la signature du contrat et la signature du bon de commande correspondant.

6.2 Prix et facturation

- les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution et au plus tard 12 mois à compter du début de la prestation, sauf stipulation contraire expresse ;
- les prix s'entendent toutes charges comprises : ils incluent l'ensemble des frais du prestataire (déplacements, carburants (lorsque c'est applicable), hébergement, restauration, matériel, charges sociales et fiscales), sauf disposition contraire du contrat ;
- la facturation intervient après validation des livrables par EFE-Maroc, le cas échéant ;
- toute facture doit comporter les mentions légales obligatoires et la référence du bon de commande.

6.3 Modalités de paiement

Les paiements sont effectués par virement bancaire, après service fait et/ou validation des livrables, dans un délai de [60] jours à compter de la réception de la facture conforme et de sa validation administrative et financière.

Aucune avance n'est consentie, sauf disposition contraire expresse du contrat et accord préalable du bailleur.

6.4 Pénalités et résiliation

En cas de retard imputable au prestataire ou de non-conformité des livrables le cas échéant, EFE-Maroc peut appliquer des pénalités selon les modalités prévues au contrat, suspendre les paiements, ou résilier le contrat après mise en demeure restée sans effet. La résiliation peut également intervenir en cas de manquement grave aux obligations d'intégrité, de sauvegarde ou de confidentialité.

6.5 Assurances et responsabilité

Le prestataire demeure seul responsable de l'exécution de ses prestations et déclare disposer des assurances requises, notamment une assurance pour les véhicules, une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité et toute autre assurance nécessaire à l'exercice de leur service, dont il justifie sur demande.

7. Obligations d'intégrité, de conformité et de sauvegarde

Les obligations du présent chapitre sont des conditions substantielles du marché. Leur méconnaissance constitue un manquement grave susceptible d'entraîner l'exclusion de la consultation ou la résiliation du contrat aux torts du prestataire.

7.1 Anti-fraude, anti-corruption et conflits d'intérêts

Le soumissionnaire s'engage à ne pas se livrer, directement ou indirectement, à des pratiques de fraude, de corruption active ou passive, de collusion, de coercition ou d'entrave. Il s'interdit d'offrir tout avantage indu à un collaborateur ou représentant d'EFE-Maroc ou d'un bailleur. Il déclare l'absence de tout conflit d'intérêts, réel ou apparent, et informe sans délai EFE-Maroc de toute situation susceptible d'en faire naître un en cours d'exécution.

7.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le soumissionnaire garantit ne figurer, ni ses dirigeants effectifs, sur aucune liste de sanctions internationales, et consent à la vérification prévue au paragraphe 2.3. Il s'engage à informer EFE-Maroc de tout changement de sa situation à cet égard.

7.3 Sauvegarde des bénéficiaires (Safeguarding / PSEA)

Les programmes d'EFE-Maroc s'adressent majoritairement à des jeunes. Tout prestataire amené à interagir, directement ou indirectement, avec les bénéficiaires s'engage à respecter la Politique de protection du réseau Education For Employment et le code de conduite qui en découle, notamment :

- l'interdiction absolue de toute forme d'exploitation, d'abus, de harcèlement ou de violence, physique, psychologique ou sexuelle, à l'égard des bénéficiaires ;
- l'interdiction de toute activité sexuelle avec un bénéficiaire, quel que soit son âge, ainsi qu'avec toute personne âgée de moins de 18 ans ;
- le respect de règles de communication professionnelles et transparentes avec les bénéficiaires ;
- l'obligation de signaler sans délai tout incident ou soupçon de manquement.

Le prestataire retenu et, le cas échéant, ses intervenants signent le code de conduite applicable avant le démarrage de la prestation.

7.4 Confidentialité et protection des données

Le prestataire est tenu à une obligation de confidentialité sur l'ensemble des informations et données auxquelles il accède. Il traite les données à caractère personnel des bénéficiaires et collaborateurs conformément à la législation marocaine applicable, notamment la loi n° 09-08, ne les utilise qu'aux seules fins d'exécution du marché, et ne les communique à aucun tiers sans autorisation écrite préalable d'EFE-Maroc. Cette obligation survit à la fin du contrat.

7.5 Propriété intellectuelle

Sauf stipulation contraire du contrat, l'ensemble des livrables, supports, contenus et productions réalisés dans le cadre du marché sont la propriété exclusive d'EFE-Maroc, qui dispose du droit de les utiliser, reproduire, adapter et diffuser sans limitation de durée ni de territoire. Le prestataire garantit que les livrables ne portent atteinte à aucun droit de tiers.

7.6 Visibilité et communication

Le prestataire ne peut faire état de sa collaboration avec EFE-Maroc ni utiliser son nom, son logo ou ceux des bailleurs à des fins de communication sans autorisation écrite préalable. Il respecte, le cas échéant, les règles de visibilité imposées par le bailleur du projet.

7.7 Droit d'audit

Le prestataire s'engage à conserver l'ensemble des pièces relatives à l'exécution du marché pendant la durée requise par la convention de financement, et à permettre à EFE-Maroc, au bailleur de fonds ou à tout auditeur mandaté, l'accès à ces pièces ainsi qu'à ses locaux, aux fins de vérification, d'audit ou de contrôle.

8. Réclamations et règlement des litiges

8.1 Réclamations relatives à la consultation

Tout soumissionnaire s'estimant lésé peut adresser une réclamation écrite et motivée à EFE-Maroc dans un délai de [7] jours ouvrables à compter de la notification de la décision. La réclamation est examinée par une personne n'ayant pas participé à l'évaluation, et une réponse écrite est apportée.

8.2 Signalement de manquements

Tout soupçon de fraude, de corruption ou de manquement à l'intégrité en lien avec la présente consultation peut être signalé de manière confidentielle par le canal de signalement du réseau Education For Employment, à l'adresse confidential@efe.org. Les signalements effectués de bonne foi ne peuvent donner lieu à aucune mesure de rétorsion.

8.3 Droit applicable et juridiction

Le présent cahier des charges et le contrat qui en découle sont régis par le droit marocain. À défaut de règlement amiable, tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal compétent de Casablanca.

Annexe 1 — Grille d'évaluation des offres

Grille à compléter par la commission de sélection à l'issue de la réunion de sélection, pour chaque offre recevable.

Soumissionnaire :		Membres de la commission :	
Référence consultation :		Date :	

Critère	Note max	Note attribuée	Justification
Conformité et qualité de la flotte (diversité, capacité, âge, entretien, assurances)	[15]		
Couverture géographique et délais de mise à disposition	[15]		
Qualité de service et réactivité (réservation, annulation, interlocuteur dédié, véhicule de remplacement)	[10]		
Expérience et références	[10]		
TOTAL TECHNIQUE	[50]		
Offre financière	[50]		
TOTAL GÉNÉRAL	100		

Observations générales et recommandation : _____

Signature des membres de la commission : _____ Date : _____

Annexe 2 — Bordereau des prix

À compléter, dater, signer et cacheter par le soumissionnaire, pour les seules prestations qu'il propose. Les quantités indiquées sont des estimations annuelles fournies à titre indicatif : elles servent exclusivement à la comparaison des offres (panier type) et n'engagent en rien la Fondation sur un volume de commandes. Toute rature ou surcharge non paraphée entraîne l'irrecevabilité de l'offre.

N°	Désignation de la prestation	Unité	Qté estimée*	Prix unitaire HT (MAD)	Total HT (MAD)
Lot 1 — Transport de personnes avec chauffeur					
1	Transfert aéroport ↔ ville, berline avec chauffeur	trajet	20		
2	Mise à disposition d'une berline avec chauffeur	demi-journée	10		
3	Mise à disposition d'une berline avec chauffeur	journée	10		
4	Mise à disposition d'un minibus (8 à 17 places) avec chauffeur	demi-journée	20		
5	Mise à disposition d'un minibus (8 à 17 places) avec chauffeur	journée	20		
6	Mise à disposition d'un bus (18 à 50 places) avec chauffeur	journée	20		
7	Mise à disposition d'un bus (plus de 50 places) avec chauffeur	journée	5		
Lot 2 — Location de véhicules					
8	Location d'un véhicule citadin sans chauffeur	mois	6		
Lot 3 — Prestations spécifiques					
9	Navette pour événement (minibus, circuit urbain)	journée	5		
10	Caravane mobile pour événement itinérant	journée	5		
11	Transport de matériel et d'équipements (véhicule utilitaire)	journée	5		
TOTAL HT (panier type)					
TVA (__ %)					
TOTAL TTC (panier type)					

* Quantités annuelles estimées, utilisées uniquement pour le calcul du panier type servant à la notation financière (Annexe 1).

Montant total TTC du panier type arrêté à la somme de (en toutes lettres) :

Majoration applicable en soirée, week-end et jours fériés (le cas échéant) : _____ %

Délai de validité de l'offre : 90 jours.

Délai de mise à disposition proposé : _____

Nom et qualité du signataire : _____ Date : _____ Signature et cachet :

Annexe 3 — Déclaration sur l'honneur d'éligibilité et d'intégrité

À compléter et signer par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné(e), [nom et prénom], agissant en qualité de [fonction], dûment habilité(e) à représenter [raison sociale], ci-après « le soumissionnaire », déclare sur l'honneur :

1. que le soumissionnaire est légalement constitué et en règle au regard de ses obligations légales, fiscales et sociales ;
2. qu'il ne se trouve pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou de procédure collective ;
3. qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale ;
4. que ni lui, ni ses dirigeants effectifs, ne figurent sur une liste de sanctions internationales, et qu'il consent à la vérification de cette situation par EFE-Maroc ;
5. qu'il ne se trouve dans aucune situation de conflit d'intérêts au regard de la présente consultation, et qu'il s'engage à signaler sans délai toute situation susceptible d'en faire naître un ;
6. qu'il s'interdit toute pratique de fraude, de corruption, de collusion ou de coercition dans le cadre de la présente consultation et de l'exécution du marché ;
7. que les informations et pièces fournies dans son offre sont exactes et sincères ;
8. qu'il a pris connaissance de l'intégralité du cahier des charges et en accepte sans réserve les termes.

Le soumissionnaire reconnaît que toute déclaration inexacte entraîne l'exclusion immédiate de la consultation et, le cas échéant, la résiliation du contrat à ses torts exclusifs.

Fait à _____, le _____

Nom, qualité, signature et cachet :

Annexe 4 — Engagement de confidentialité et de sauvegarde

À compléter et signer par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné(e), [nom et prénom], agissant en qualité de [fonction] au nom de [raison sociale], m'engage, pour moi-même et pour l'ensemble des personnes intervenant sous ma responsabilité :

Confidentialité et protection des données

- à garder strictement confidentielles toutes les informations et données obtenues dans le cadre du marché, pendant et après son exécution ;
- à traiter les données à caractère personnel conformément à la loi n° 09-08 et à ne les utiliser qu'aux fins d'exécution du marché ;
- à ne communiquer aucune donnée à un tiers sans autorisation écrite préalable d'EFE-Maroc ;
- à restituer ou détruire, sur demande, l'ensemble des données et documents à l'issue du marché.

Sauvegarde des bénéficiaires

- à respecter la Politique de protection du réseau Education For Employment et le code de conduite applicable ;
- à m'abstenir de toute forme d'exploitation, d'abus, de harcèlement ou de violence à l'égard des bénéficiaires et du personnel ;
- à m'abstenir de toute activité sexuelle avec un bénéficiaire, quel que soit son âge, et avec toute personne de moins de 18 ans ;
- à maintenir des règles de communication professionnelles et transparentes avec les bénéficiaires ;
- à signaler sans délai tout incident ou soupçon de manquement, y compris via l'adresse confidential@efe.org ;
- à coopérer pleinement à toute enquête diligentée à ce titre.

Je reconnais que tout manquement aux engagements ci-dessus constitue une faute grave pouvant entraîner la résiliation immédiate du contrat, sans préjudice de toute action judiciaire.

Fait à _____, le _____

Nom, qualité, signature et cachet :